

Commission de Suivi de Site

20 janvier 2014



**MISE EN ŒUVRE DES
PRESCRIPTIONS DE SECURITE
PREVUES DANS L'AP DU
22/11/13**

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Disposer d'une équipe de 2nde intervention d'un minimum de 3 personnes en permanence sur site, avec moyens ARI :

- Formations lancées.
3 sessions déjà réalisées les :
 - 18-19/12/13
 - 09-10/01/14
 - 16-17/01/1423 personnes déjà formées à ce jour
- 1 session restante : 23-24/01/14
- 15 personnes nécessaires pour répondre à cette exigence, donc respecté
- Commande passée pour les 3 ARI



Exemple ARI

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

S'équiper d'une lance canon de 2 000 l/min remorquable et du matériel d'alimentation nécessaire :

- Plutôt qu'une lance canon remorquable, choix d'un véhicule équipé d'une lance canon, afin d'améliorer la réactivité.
- Consultation en cours
- Premières offres reçues
- Attente dernières offres, puis commande

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Mise à jour du PII, puis test avec le SDIS :

- Mise à jour du PII commencée notamment avec intégration des nouvelles exigences de l'AP du 22/11/13.

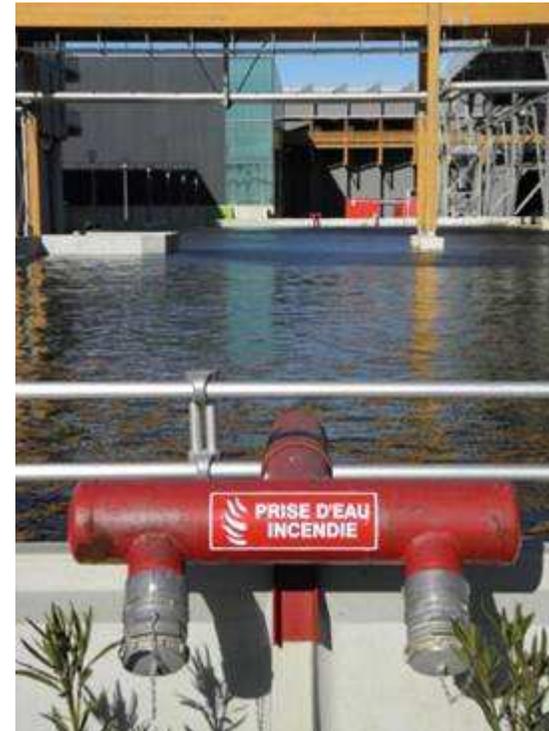
Le Retour d'Expérience du SDIS (en attente) sera également intégré.

- Puis réalisation d'un exercice PII en liaison avec le SDIS (date en cours de détermination entre EveRé et le SDIS)

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Installation d'une prise d'eau pompiers sur le canal de lagunage + installation d'une troisième prise d'eau pompiers sur le grand bassin :

- Consultation lancée
- Offres reçues
- Choix du prestataire et commande passée chez Desautel
- Attente réception matériel et pose (avant le 31/01/14)



Exemple prise d'eau déjà installée sur site

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Acquisition d'un groupe électrogène et d'une pompe haut débit pour réalimentation du grand bassin à partir de la lagune :

- Consultation lancée
- Offres reçues
- Choix du prestataire et commande passée à la société PMS
- Attente réception matériel et pose (avant le 28/02/14)

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Assurer en permanence la disponibilité des prises d'eau :

- Nettoyage prises d'eau (crépines)
 - Consultation en cours (soit en sortant les prises d'eau, soit in situ avec plongeurs)

- Curage du bassin
 - Etude de faisabilité technique en cours, avec impératif de toujours disposer, même pendant le curage, de réserves d'eau suffisantes pour l'alimentation des groupes motopompes

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Doubler le nombre de canons à eau de la fosse 3 :

- Cahier des charges élaboré
- Consultation lancée
- Délai de remise des offres fixé au 31/01/14
- Puis choix du prestataire et installation (avant le 31/05/14)



Exemple canon à eau

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Doubler le nombre de trappes de désenfumage de la fosse 3 :

- Consultation en cours
- Premières offres reçues
- Attente dernières offres, puis commande et installations (avant le 31/03/14)

Etudier la possibilité de rendre la manœuvre du grappin opérationnelle en présence importante de fumées :

- Etude réalisée et remise à la DREAL
- 2 solutions techniques identifiées, avec codeurs rotatifs ou linéaires
- Choix de la solution retenue, puis installation au 2nd trimestre

Mise en œuvre des prescriptions de sécurité prévues dans l'AP du 22/11/13

Gestion de la fosse 3 sans empêcher le fonctionnement des lances/canons et du grappin :

- Mode de gestion déjà suivi
- Consignes repassées aux équipes d'exploitation

Maintenir la salle de contrôle UVE à l'abri de fumées en cas d'incendie de fosse :

- Système provisoire de maintien en surpression installé par DALKIA
Constat de bon fonctionnement du système réalisé et communiqué à la DREAL
- Commande en cours pour système définitif. Installation avant le 31/03/14.